

UPA – Compte-rendu de l'atelier "Regards croisés" du 25 avril 2017

Ce dernier atelier sur le thème "l'étranger / l'étrange" était consacré à l'immigration, avec "*Le creuset français*" de Gérard Noiriel, en particulier les chapitres 3, 4 et 5.

Anouk Bartolini nous a d'abord présenté une synthèse des deux premiers chapitres :

- Alors que l'immigration fait partie intégrante de l'Histoire de France, pourquoi est-elle restée un "non-lieu de mémoire" jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle ? Le mot "immigré" n'est apparu que dans les années 1870, puis avec la loi de 1889 sur la naturalisation.
- En France, la nation s'est constituée autour du mythe fondateur de la Révolution de 1789, c'est à dire AVANT les grandes vagues d'immigration du XIX^{ème} siècle, à l'inverse des États-Unis d'Amérique où la nation s'est constituée à travers l'immigration.
- La notion d'"étranger" a considérablement évolué au cours des siècles, désignant d'abord simplement celui d'un autre village, celui que l'on ne connaît pas directement.
- Il convient donc de préciser les concepts (réfugié, immigrant, immigré) ; le statut de l'arrivant, d'abord lié à la "question ouvrière", ne pose problème qu'avec le développement du besoin de contrôle (Bertillon), en particulier pour la conscription, et la crainte de "concurrence inégale" ressentie par les travailleurs autochtones.
- L'afflux de travailleurs immigrés est lié au développement industriel (Belges, Polonais, Italiens, Espagnols, Portugais,...) et pose la question de "l'identité nationale", structurée par l'opposition *contrat* (cf. Ernest Renan) / *origine* (droit du sang, conception qui a présidé à la création de l'Allemagne et reprise par Barrès, Vichy et leurs héritiers).

« *La question de la nationalité est avant tout une affaire de convention.* » (page 205)

Toutes et tous ont souligné la force avec laquelle Gérard Noiriel démonte un certain nombre d'idées reçues. Il aborde la délicate question de l'immigration sans passion, en historien-sociologue, avec de nombreuses statistiques, archives, annales, etc. C'est un autre regard sur l'immigré, que l'histoire "classique" tend à considérer seulement comme celui qui vient combler un déficit démographique et faire les "sales boulots" que les Français dits "de souche" répugnent à accomplir.

Le chapitre 3 ("Uprooted", c'est à dire déraciné) décrit la perte de repères du nouvel arrivant (première génération), étranger confronté à une langue, des mœurs, des habitus, face auxquels il peine à maintenir sa culture d'origine.

Le chapitre 4 décrit l'enracinement progressif dans le pays d'accueil (lien social, mariages, etc.), désir d'intégration et d'assimilation qui caractérise la deuxième génération. L'ancienneté de l'arrivée en France détermine le taux de naturalisations. Mais la troisième génération ne tarde pas à ressentir un besoin d'histoire, de "mémoire collective" (Maurice Halbwachs), de retour vers les racines perdues. La crise économique et une mauvaise politique de la ville aidant, se produit alors un regroupement au sein de communautés homogènes et souvent fermées, terreau idéal pour les recruteurs traditionalistes (salafistes et autres).

Le chapitre 5 pointe trois dates repères qui correspondent aux grandes crises économiques de l'ère industrielle : 1890 / 1930 / 1975. On constate à chaque fois une forte demande de main d'œuvre liée à la période d'expansion qui précède, puis un tassement pendant la crise, moment où les immigrés sont stigmatisés, car plus visibles puisqu'ils se sont entre temps intégrés (école, hôpitaux, logement, meilleurs emplois), et vus comme responsables du chômage. De parfaits boucs émissaires...

Notre réunion s'est poursuivie par un débat sur les conditions de travail des immigrés, remarquant au passage combien le patronat (exploitants agricoles, industriels et aussi secteur public) "apprécie" ces salariés, soumis car le plus souvent en situation précaire voire illégale, et surtout peu coûteux ! Puis par de riches échanges et témoignages personnels sur les histoires familiales de chacun(e). Qui parmi nous n'a pas au moins un ancêtre "étranger" ?

Suite de l'atelier à la rentrée, en fonction du thème choisi et des possibilités de salle.

François Riether